



Barreau de
Montréal

CÉRÉMONIE DE LA RENTRÉE JUDICAIRE

ALLOCUTION

Me Valérie Assouline

4 septembre 2025, 17 h

Hôtel Omni Mont-Royal, salon Saisons A & B

Allocution - Bâtonnière de Montréal

Merci monsieur le juge Baudouin, et encore une fois, toutes mes félicitations.

Ce soir est une soirée très spéciale pour moi. Un grand moment.

Je suis certaine que vous avez remarqué la présence de centaines de petits spectateurs inhabituels dans cette salle.

Ils ne font pas de bruit, mais chacun d'eux porte une histoire.

Un toutou, ce n'est jamais seulement une peluche : c'est un compagnon qui réconforte dans les moments de crainte, de chagrin, ou simplement quand on a besoin d'un ami.

Pour certains enfants, il est parfois le seul témoin de la peur, des larmes, de la solitude. Pour d'autres, même à l'âge adulte, il reste le témoin discret des épreuves de la vie.

Ces toutous nous rappellent une vérité simple : le besoin universel de réconfort, de sécurité et de bienveillance. Peu importe l'âge, chacun garde en mémoire ce geste de serrer un toutou contre soi.

Ils sont un symbole qui nous relie à notre besoin d'être rassurés et soutenus dans les moments de fragilité.

Ils sont aussi, à mes yeux, le symbole de la protection. Un symbole fort du Barreau de Montréal qui travaille quotidiennement à la protection du public.

Ces toutous incarnent ce que nous devons apporter à la justice :

- la présence qui rassure,
- la parole qui console,
- la bienveillance qui élève.

Parce qu'une justice réduite à ses règles, à ses codes, à ses procédures est incomplète.

Le droit est précieux : il nous protège du chaos, règle nos conflits, garantit nos libertés. Mais il ne suffit pas toujours à incarner pleinement la justice.

C'est ce qui m'a guidée dans le choix du thème de mon bâtonnat, simple mais porteur : **la bienveillance au cœur de la justice.**

Trois mots — bienveillance, cœur, justice — qui, pris séparément, paraissent évidents... mais qui, mis ensemble, changent tout.

Car une justice sans cœur devient froide.

Un cœur sans justice peut s'égarer.

La bienveillance, c'est ce qui donne à la justice sa part d'humanité.

La bienveillance s'adresse à ceux qui frappent à la porte des tribunaux, souvent fragiles et inquiets, qui espèrent y trouver écoute et dignité.

Elle s'adresse à tous, mais particulièrement aux plus vulnérables : aux enfants, aux immigrants, aux personnes en situation d'itinérance.

Elle se reflète aussi dans la manière dont nous nous traitons entre collègues : avec respect, même lorsque nos opinions divergent.

Elle suppose un devoir de transmission : transmettre la passion du droit à la relève.

Notre responsabilité n'est pas seulement de plaider ou de gouverner, mais aussi d'inspirer, d'accompagner et de préparer celles et ceux qui marcheront après nous.

La bienveillance implique aussi un regard sur nous-mêmes : car comment porter les autres si nous nous oublions en chemin?

En tant que bâtonnière de Montréal, c'est ce message que je veux porter. Cette empreinte que je souhaite laisser.

En me tenant devant vous, je ressens l'élan de rejoindre une chaîne humaine tissée depuis près de deux siècles :

Des hommes et des femmes qui, chacun à leur époque, ont porté cette institution, affronté les défis de leur temps, et contribué à maintenir la confiance du public envers la justice.

J'aimerais d'ailleurs souligner la présence de plusieurs anciens bâtonnières et bâtonniers ici ce soir.

Notre Barreau rassemble plus de 17 000 membres. C'est le deuxième plus grand barreau francophone au monde et, surtout, l'un des plus diversifiés.

Cette richesse humaine est notre plus grande force.: elle exige une vision claire et partagée.

C'est dans cet esprit que nous avons adopté une nouvelle boussole : notre planification stratégique 2025-2029, guidée par trois piliers — **rayonner, collaborer, pérenniser**.

Cela se traduit notamment par :

- la lutte renforcée contre la pratique illégale du droit, qui frappe surtout en immigration et met trop souvent en péril des vies déjà fragiles.
- les Rendez-vous VISEZ DROIT, dont l'objectif est d'aider la population à démystifier ses droits et ses obligations et qui, entre autres, ouvrent les portes de nos tribunaux grâce à la journée portes ouvertes.

Au-delà de nos actions auprès des justiciables, nous tenons aussi à soutenir nos membres et la relève.

Je suis fier d'annoncer la création d'un fonds inédit, en collaboration avec la Fondation du Barreau du Québec, **destiné à soutenir les membres et la relève** dans deux domaines où les besoins sont particulièrement criants à Montréal : le droit de la jeunesse et le droit de l'immigration

Ce fonds offrira des bourses, du mentorat, des formations spécialisées et appuiera des projets de recherche ainsi que des étudiants issus de milieux vulnérables.

Au cours des prochaines semaines, j'entamerai d'ailleurs une tournée dans les facultés de droit de Montréal afin de faire connaître ces programmes et mettre en valeur ces domaines de droit.

Toutes ces initiatives traduisent, de façon tangible, l'esprit de bienveillance qui guide notre mandat collectif.

Elles se concrétisent grâce à une équipe talentueuse à la permanence, sous la direction exceptionnelle de notre directrice générale, Me Tamara Davis. Une petite équipe qui, tous les jours, accomplit de grandes choses.

J'ai aussi la chance d'être entourée de conseillers dévoués, dont la générosité et les idées permettent de réaliser nos objectifs.

Merci Alice, Mathieu, Sophie, Marc-André, Félix, Harry, Joey, Patrycja, Peter, Pascale, Marie-France et Gabrielle.

Sur une note plus personnelle, permettez-moi ceci :

Je pratique en droit de la jeunesse et de la famille depuis plus de 25 ans.

C'est non seulement ma pratique, mais aussi le cœur de mon engagement.

Dans ces dossiers, chaque cause est chargée d'histoires humaines, souvent douloureuses. On y voit la fragilité, la détresse, mais aussi la résilience et l'espoir.

Dans ce domaine, l'humanité n'est pas une option. Elle est essentielle.

Mais rien n'est parfait. La pratique en jeunesse nous confronte à des failles qui pèsent lourdement sur l'enfance et sur leurs familles.

Comment expliquer à une mère, qui ne voit son poupon qu'en contexte supervisé, qu'elle ne sera entendue sur le fond de son litige que dans huit ou neuf mois?

Que dire de cet enfant placé depuis trois ans dans un centre de réadaptation, non pas pour des gestes qu'il aurait posés, mais parce que ses parents sont en conflit de séparation?

Ou encore de ces femmes victimes de violence conjugale qui trouvent le courage de quitter, mais que le système peine encore à protéger pleinement?

Trop souvent, des enfants restent coincés dans la salle d'attente de l'enfance : des mois, parfois des années, suspendus entre incertitude et espoir.

Ces réalités ne doivent pas rester dans l'ombre. Elles rappellent combien la bienveillance au cœur de la justice est une nécessité.

Mon expérience en droit de la jeunesse m'y confronte chaque jour, mais je sais que dans tous les domaines du droit, il existe aussi des obstacles qui appellent plus de bienveillance.

Et derrière ces failles, il y a des visages, des histoires, des drames bien réels.

C'est ainsi qu'une mère et une grand-mère ont franchi la porte de mon bureau, brisées par une douleur indicible : celle d'avoir perdu leur petite fille.

Ce drame a marqué tout le Québec : une enfant de 7 ans, connue des services, signalée à maintes reprises, mais que le système n'a pas entendu et n'a pas protégé.

Une enfant qui a perdu la vie aux mains mêmes de ceux qui auraient dû veiller sur elle.

Je garde en moi un moment que sa grand-mère m'a partagé.

On y voit la petite, deux ans à peine, ses boucles blondes, portant une robe rouge de princesse.

Elle tient une brosse comme un micro et chante, encore et encore ce refrain "que je t'aime, que je t'aime." Un moment de pur bonheur.

C'était quelques mois avant d'être déplacée de chez ses grands-parents.

Un instant lumineux, à jamais contrasté par la noirceur de son destin. Un destin qui aurait été tout autre avec un brin de bienveillance.

Aujourd'hui, ses grands-parents Alain et Linda sont parmi nous.

Je veux leur dire que leur courage nous oblige.

Leur petite-fille n'est pas oubliée.

Elle vit encore à travers leur combat, à travers nos mémoires, et dans l'engagement collectif pour que plus jamais un enfant ne soit laissé sans protection.

Face à une telle tragédie, nous savons qu'aucune réforme ne pourra effacer la douleur ni combler l'absence.

Mais nous avons le devoir d'apprendre de ces drames et de bâtir autrement.

Et dans cette noirceur, il y a aussi des lueurs.

Comme collectivité, nous avons choisi la bienveillance : nous nous sommes dotés de nouveaux textes de loi, d'une vision renouvelée, et d'une commissaire chargée de veiller au bien-être et aux droits de tous les enfants du Québec.

J'en profite pour saluer la présence de la commissaire, Mme Marie-Ève Brunet Kitchen, ainsi que celle du ministre de la Justice, Simon Jolin-Barrette, dont l'engagement incarne cette volonté de changement.

Ainsi, la bienveillance doit irriguer toutes nos pratiques et toutes nos institutions.

Et nous avons le privilège, au Québec et au Canada, de pouvoir compter sur une magistrature indépendante, compétente et engagée. Ce n'est pas acquis partout.

Ailleurs, des avocats sont emprisonnés pour avoir défendu des causes jugées dérangeantes.

Des juges sont menacés pour avoir rendu des décisions qui déplaisaient au pouvoir.

Des barreaux sont bâillonnés, réduits au silence.

Chez nous, la dissidence est une force de notre démocratie et je veux souligner la présence parmi nous de la juge Suzanne Côté, qui l'incarne à la Cour suprême.

Ici, nous plaillons en toute liberté, dans un État de droit solide.

Ce privilège nous oblige, nous aussi, à être à la hauteur : à collaborer avec respect, à plaider avec rigueur, et à enrichir par notre contribution l'œuvre de justice.

Et c'est en y ajoutant la bienveillance que nous pouvons faire de cet État de droit un véritable **État de justice**.

Dans ce même esprit de bienveillance, je tiens à remercier chaleureusement à nouveau notre équipe unique à la permanence, dont le travail discret mais essentiel a permis l'organisation de cette soirée.

Un merci tout particulier à notre maître de cérémonie, Me Joey Hanna, qui a su l'animer avec talent et générosité.

Je suis heureuse qu'il n'ait pas respecté sa promesse. Joey, sache que ton éloquence est désormais devenue une partie intégrante de nos rentrées judiciaires.

Je remercie aussi Joey Suri, pour sa fidélité et son indéfectible soutien à notre communauté.

Deux Joey, deux styles, mais tous deux essentiels à la richesse de cette rentrée.

Merci également à ceux qui ont enrichi cette rentrée par leurs paroles inspirantes — en particulier messieurs Jean Charest et Jean-Louis Beaudoin, dont l'apport demeure précieux pour notre profession.

Un merci tout spécial à ma famille pour leur soutien constant.

Et plus particulièrement à mes enfants — Laura, Sarah, William et Julia — mon ciel, ma terre, mon soleil et mon oxygène.

Ils me rappellent chaque jour pourquoi je choisis ce métier et pourquoi je poursuis cet engagement.

Alors, en quittant cette salle, vous ramèneriez avec vous ce petit toutou.

Qu'il trouve une place sur votre bureau ou dans votre foyer, comme un rappel discret de ce que nous devons porter ensemble : **la bienveillance au cœur de la justice.** ❤️